

Commission Label – Compte rendu annuel

Au cours de cette saison 2021-2022, la Commission Label du district de la Haute-Loire n'a pu connaître son rendement habituel en raison de plusieurs éléments : arrivée tardive du Conseiller Technique responsable de cette mission, départ non compensé du deuxième Conseiller Technique, Arrêt de travail de longue durée de deux salariés responsables « Projet Club » (US LANDOS et FC ARZON) et de nouveau une saison marquée par le Covid-19 (janvier à mars 2022).

La partie majeure de nos actions s'est concentrée tout d'abord sur les clubs labélisés lors du mois de juin 2021. 8 clubs ou groupements (dont un labélisé régional) étaient concernés : AV2A, US BASSOISE, Ent. J. LOIRE MEZENC, FC ESPALY, US BRIOUDE, G.E.J et US MONISTROL. A ce jour, deux clubs n'ont toujours pas été remisés : US BRIOUDE et G.E.J ; La Commission est dans l'attente d'une proposition du premier club tandis que la seconde aura lieu lors du dernier week-end du mois de juin 2022.

La seconde partie de nos actions a ensuite concerné les clubs souhaitant entrer dans la démarche de labélisation : AS CHADRAC, S. BRIVOIS, U.S SUCS ET LIGNON, U.S LANDOS, G.RE.BE, U.S VALS PRES LE PUY et A.S MAZET CHAMBON ; Suite aux éléments fournis en préambule mais également à la naissance de deux nouveaux clubs seniors durant cette fin de saison, la productivité de notre mission n'a pas été suffisamment satisfaisante pour permettre aux clubs concernés de progresser dans cette action. Nous devons donc reprendre le travail sur de meilleures bases dès la saison prochaine et ainsi proposer un nouveau plan d'action afin que ces clubs puissent répondre le plus rapidement possible à leur structuration.

La troisième partie de nos actions était envers les clubs déjà engagés dans la démarche de labélisation depuis la saison passée : O. ST JULIEN CHAPTEUIL-LANTRIAC, F.C ARZON, GPT H.P.V et VELAY SUD 43 ; De nouveau en lien avec les éléments fournis en préambule mais également le fait que cette démarche a été démarrée dans une saison entièrement impactée par le Covid-19, les efforts entrepris n'ont pu être poursuivis dans de bonnes mesures cette saison. O. ST JULIEN CHAPTEUIL-LANTRIAC et le GPT H.P.V ont bénéficié de visites de suivi et le second sera auditionné à la fin de cette saison 2021-2022. Les deux autres clubs n'ont pu poursuivre leur démarche en raison de motifs internes aux clubs. Les efforts seront donc poursuivis pour ces clubs qui voient leur structuration évoluer de manière positive.

Nous concluons donc cette saison avec un bilan plutôt mitigé dans un contexte qui n'aura pas permis l'expression optimale de notre fonctionnement. Nous repartirons avec la volonté de continuer notre mission et de l'optimiser pour les clubs n'ayant poursuivi leurs efforts de structuration cette saison. Un nouvel axe fort de notre commission concernera les clubs arrivant sur leur troisième et dernière année de Label (2019-2023) auxquels il faudra permettre de se renouveler pour la saison 2023-2024.

Enfin un grand merci à l'ensemble des membres de la commission qui s'investissent pleinement dans nos activités de suivi des clubs, investissement essentiel pour avoir un regard sur l'ensemble de nos écoles de foot du département.

M. REDON THIERRY,
Président Commission Label.